

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Modification au calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel;

Étant donné les procédures d'élections municipales, le calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil municipal sera modifié comme suit :

La réunion du 6 octobre 2025 sera devancée au 29 septembre 2025 à 20 h.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 17^e jour du mois de septembre 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 17 SEPTEMBRE 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 17^E JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier